Arcueil, le 02 OCT. 2020

N° 0739 /FCD/Activités/Formation

Affaire suivie par Catherine Macquet
☎ : 01.79.86.34.88 ou 861.947.3488 - 🖳 : c.macquet.formation@lafederationdefense.fr

NOTE D'ORGANISATION D'UN STAGE DE FORMATION

La Fédération des clubs de la défense (FCD) organise un stage de formation **Brevet Moniteur Fédéral 1er degré de sports de contact (Kickboxing, Muay Thaï et Pancrace) du 04 au 06 décembre** (1ère session) **et du 18 au 20 décembre 2020** (2nde session) **à l'École des officiers de la gendarmerie nationale** (EOGN) **à Melun (Seine-et-Marne).**

Les inscriptions doivent se faire obligatoirement pour les 2 sessions.

I- CONDITIONS D'INSCRIPTION

1.1.- Être titulaire des licences FCD et FFKMDA (OBLIGATOIRE) pour la saison en cours (2019/2020).

1.2.- Être âgé au minimum de 16 ans au premier jour du stage.

1.3.- Être en possession d'un diplôme de premiers secours (PSC1, AFPS, SST).

1.4.- Remplir les conditions de la fiche N°1 du « Livret stagiaire FFKMDA »

1.5.- Remplir le dossier d'inscription BMF1 de la FFKMDA

1.6.- Un prélèvement :

- ✓ **100 €** (participation financière aux frais de stage) pour les stagiaires ne demandant pas l'hébergement pour les 2 sessions ;
- ✓ **260 €** (participation financière aux frais de stage) pour les stagiaires demandant l'hébergement pour les 2 sessions.

sera effectué par la FCD à la fin du stage sur le compte du club.

NOTA : La gratuité est accordée pour les stagiaires adhérents du club support.

II- ORGANISME DE FORMATION ET DATES DU STAGE

2.1.- École des Officiers de la Gendarmerie Nationale - Avenue du 13ème Dragons - 77000 MELUN.

2.2.- 1ère session : Du vendredi 04 (13h30) au dimanche 06 décembre 2020 (17h00).

2.3.- 2nde session : Du vendredi 18 (13h30) au dimanche 20 déecmbre 2020 (17h00).

III- ACCUEIL / HÉBERGEMENT / ALIMENTATION

3.1.- Accueil : - Le vendredi 04 décembre 2020 à partir de 13h00 à l'EOGN de Melun.
- Le vendredi 18 décembre 2020 à partir de 13h00 à l'EOGN de Melun.

3.2.- Hébergement : 1ère session : L'hébergement n'étant pas assuré par l'EOGN, le stagiaire devra recherche un hébergement (cf. § 5.2.)

2ème session : A l'EOGN de Melun.

3.3.- Restauration : En pension complète au mess de l'EOGN de Melun.

3.4.- Les stagiaires devront être autonomes concernant leurs déplacements. Le co-voiturage est à privilégier.

IV- ENCADREMENT DU STAGE

4.1.- Responsable du stage et intervenant

- Cédric MÉNEREUILT - CTSN « Kickboxing- Muay Thaï » de la FCD

: **06.10.55.37.53** - Courriel : cedric.menereuilt@gmail.com

V- DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES

5.1.- Nombre de places proposées : **25**

L'inscription se fait exclusivement sur SYGEMA et cela **avant le 18 novembre 2020 minuit, terme de rigueur.**

NOTA : Lors de l'inscription sur SYGEMA, cocher le « Type de participants » de la manière suivante :

- Stagiaire demandant l'hébergement ⇨ Stagiaire
- Stagiaire ne demandant pas l'hébergement ⇨ Stagiaire sans hébergement
- Stagiaire adhérent du club support ⇨ Stagiaire conventionné

5.2.- Participation financière de la FCD

La FCD prend en charge les frais d'hébergement et d'alimentation, pour la durée et sur le lieu du stage, et accorde un remboursement transport aller/retour dans la limite du tarif SNCF 2ème classe. Ce remboursement est versé aux CSA à leur demande et sur présentation des billets de transport originaux qui seront joints à l'annexe 2.

IMPORTANT :

- **Hébergement :**
  - ✓ *Pour la 1ère session* : Les stagiaires règleront sur place leur hébergement. Ils remettront ces factures à leur CSA qui les adressera, à l'issue de la 2nde session, au bureau "Sport/Formation" jointe à l'annexe 2. La FCD remboursera ces frais au club dans la limite de 55 €/nuitée.
  - ✓ *Pour la 2nde session* : L'EOGN établira une facture globale relative à l'hébergement qu'elle adressera, à l'issue de la 2nde session, au bureau "Sport/Formation" pour règlement.
- **Restauration :**
  - ✓ *Pour les 2 sessions* : Les stagiaires règleront sur place leurs repas. Ils remettront les factures des repas à leur CSA qui les adressera, à l'issue de la 2nde session, au bureau "Sport/Formation" jointe à l'annexe 2. La FCD remboursera ces frais au club dans la limite de 18 €/repas.

Attention : Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais de déplacement pour les dossiers incomplets et/ou hors délais Ils devront être adressés à la FCD impérativement dans le mois qui suit la fin du stage, soit le 17 mars 2020.

5.3.- Participation du CTSN

Le CTSN bénéficie de la prise en charge de ses frais (hébergement, alimentation et déplacement) par la FCD.

VI- ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Tout participant inscrit à une formation s'engage à faire profiter de manière bénévole les clubs de la fédération pendant 3 ans minimum à compter de la date de fin de stage. A chaque club de s'en assurer.

VII- DIVERS

7.1.- Programme (cf. annexe 1)

A) Cadre Pédagogique

- Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- Mobiliser les connaissances nécessaires à l'animation des activités de la FFKMDA
- Préparer, concevoir et mettre en œuvre une action d'animation dans les activités de la FFKMDA
- Mobiliser les connaissances liées à la sécurité

B) Gestion Administrative

- Connaitre la structure fédérale
- Savoir le fonctionnement d'une association
- Savoir communiquer

C) Réglementation

- Connaître le règlement

D) Anti-dopage

- Sensibiliser

E) Scientifique

- Connaître les généralités du corps humain

F) Citoyenneté

- Introduire le projet d'action citoyen

G) Stage

- Proposer une action éducative dans les activités

7.2.- En cas de désistement, le stagiaire doit prévenir par courriel, dans les meilleurs délais, le CTSN (06.10.55.37.53) et le bureau formation (01.79.86.34.88).

VIII- GESTES BARRIÈRES ET RÈGLES DE SÉCURITÉ SANITAIRE À RESPECTER

Ces mesures doivent être appliquées strictement pour ralentir la propagation du virus.

8.1. Rappel des consignes émises par le gouvernement

- se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, une solution hydroalcoolique,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter,
- porter **obligatoirement** un masque de protection,
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

8.2. Consignes complémentaires émises par la FCD à l'attention des encadrants et des stagiaires

8.2.1. Encadrants

- éviter l'utilisation d'un même stylo pour la signature de la feuille de présence,
- ne pas serrer les mains, ne pas faire d'accolade,
- ne pas proposer de restauration sous forme de buffet et privilégier le service à l'assiette,
- prévoir des points permettant de se laver les mains avec eau et savon,
- se munir de solutions hydroalcooliques et de matériel à usage unique (gants…).

8.2.2. Stagiaires

- disposer de solutions hydroalcooliques,
- ne pas serrer les mains, ne pas faire d'accolade,
- être en possession du matériel requis et ne pas le prêter.

8.3. Tous responsables, tous exemplaires dans nos pratiques individuelles

Les gestes barrières à appliquer par tous sont les suivantes :

- **je porte un masque**,
- je reste à **1 mètre** de toute autre personne,
- je salue les autres participants **sans se serrer la main, sans embrassades**, ni "check",
- je nettoie mes mains et mon matériel avant et après chaque pause.

Pascal RAVEAU
Directeur général
de la Fédération des clubs de la défense

Par délégation
Sylvie MANGUIN
Bureau Finances/FCD

Destinataires (via SYGEMA) :

- **Présidents de clubs/FCD**
- **Présidents de ligues/FCD**

Copies à (par courriel) :

- **Président et membres de la commission formation/FCD**
- **Président de la ligue Ile-de-France/FCD**
- **DTSF/FCD**
- **Bureau Comptabilité/FCD**
- **Bureau Finances/FCD**

ANNEXE 1
PROGRAMME DU BREVET DE MONITEUR 1er DEGRÉ (BMF1)
Initiateur en sports de contact et disciplines associées

Du 04 au 06 décembre 2020 (1ère session) et du 18 au 20 décembre 2020 (2nde session) à l'EOGN de MELUN (Seine-et-Marne)

JOUR	MATIN *(3h00 de cours)*		APRÈS-MIDI *(4h00 de cours)*
Jour 1	**09h00 - 09h30** Accueil des stagiaires : Vérification administrative **(convocation et carte d'identité)**, ainsi que la présentation de la formation et de l'équipe pédagogique	PAUSE PAS	**13h30 - 16h00** **UF1 : Pédagogie** *Prendre en compte les caractéristiques des publics*
	10h00 - 12h00 **UF2 : Sécurité** *Mobiliser les connaissances liées à la sécurité*		**16h00 - 17h30** Séance pieds/poings : thème T + NPET ***Séance dirigée entièrement par le(s) formateur(s)***
Jour 2	**09h00 - 10h30** **UF6 : Scientifique** *Connaître les généralités du corps humain*		**13h30 - 15h30** **UF1 : Pédagogie** *Mobiliser les connaissances nécessaires à l'animation des activités de la FFKMDA*
	10h30 - 12h00 **UF1 : Pédagogie** Séance découverte pancrace (jeux éducatifs) ***Séance dirigée entièrement par le(s) formateur(s)***		**15h30 - 17h30** **UF1 : Pédagogie** Séance pieds/poings : thème NPET + T ***Séance dirigée entièrement par le(s) formateur(s)***
Jour 3	**09h00 - 10h30** **UF1 : Pédagogie** *Préparer, concevoir une action d'animation dans les activités de la FFKMDA*		**13h30 - 16h00** **UF3 : Gestion administrative** *Connaître la structure fédérale* *Connaître le fonctionnement d'une association* *Savoir communiquer*
	10h30 - 12h00 **UF1 : Pédagogie** Mise en œuvre d'exercices pieds/poings ***par les stagiaires***		**16h00 - 17h30** **UF1 : Pédagogie** Mise en œuvre d'exercices pancrace ***par les stagiaires***
Jour 4	**09h00 - 12h00** **UF1 : Citoyenneté** *Introduire un projet citoyen*		**13h30 - 15h00** **UF4 : Règlementation** *Connaître la réglementation de base*
			15h00 - 17h30 **UF1 : Pédagogie** Mise en œuvre d'exercices ***par les stagiaires***
Jour 5	**09h00 - 11h00** **UF5 : Anti-dopage** *Sensibilisation à l'anti-dopage*		**13h30 - 16h30** **UF1 : Pédagogie** ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE à partir du schooll gum (salle pratique)
	11h00 - 12h00 ÉVALUATION QCM (salle de cours)		**16h30 - 17h30** **Évaluation de la formation par les stagiaires + Bilan de stage (salle de cours)**
DURÉE TOTALE DE FORMATION EN CENTRE DE FORMATION **35H00** + **20H00** DE STAGE À RÉALISER EN STRUCTURE (**UF8**)			

Légende : Salle de cours — Salle pratique — **Salle de cours et pratique (évaluation)**

ANNEXE 2
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Document obligatoire à toute demande de remboursement

STAGE FCD CONCERNÉ : _____

Du : _____/_____/_____/ Au : _____/_____/_____/

Lieu : _____

Nom du club (**intégralement**) : _____

N° d'affiliation à la FCD : _____/____/____

Nom du responsable : _____

N° de téléphone : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/

N° de télécopie : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/

DÉPLACEMENT PAR (cocher la case utile) :

❒ Voiture ❒ Minibus ❒ SNCF ❒ Autre (préciser) _____

Date et heure de départ de l'unité ou établissement	:	
Date et heure d'arrivée sur le lieu du stage	:	
Date et heure de départ du lieu du stage	:	
Date et heure d'arrivée de l'unité ou établissement	:	
Kilométrage effectué (aller et retour)	:	

	NOM	PRÉNOM	N° licence FCD	Militaire (*)	Civil (*)
PARTICIPANTS					
			NOMBRE TOTAL :		

(*) Cochez la case correspondante

FRAIS DE TRANSPORT

Date du transport	Factures (*)	Montant	Nombre de km parcourus

TOTAL FRAIS DE TRANSPORT : [ ]

(*) Seuls les originaux des factures seront pris en considération.

TOTAL À REMBOURSER: [ ]

Fait à _____, le_____

Nom et signature du président du club :

<u>NOTA</u> : ***JOINDRE <u>OBLIGATOIREMENT</u> À CE BULLETIN LES ORIGINAUX DES JUSTIFICATIFS DE DÉPENSES.***

DOCUMENT À RETOURNER DÈS LA FIN DU STAGE ET AU PLUS TARD 1 (UN) MOIS APRÈS LA FIN DU STAGE.

<u>Destinataire</u> :

FCD - Bureau Comptabilité
16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40300
94114 ARCUEIL Cedex
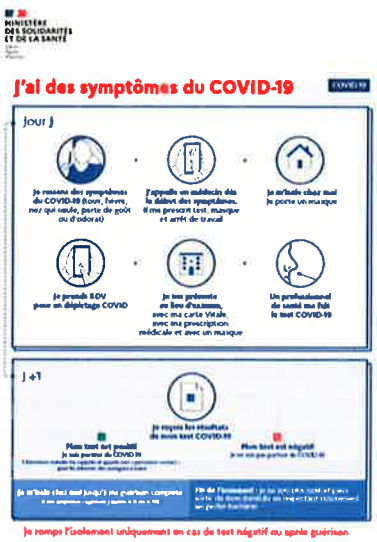
ANNEXE 3
COVID-19 - LES RÉFLEXES ET GESTES BARRIÈRES DU QUOTIDIEN